



Dépistage infirmier auprès des élèves de 6ème les Mercredi 25 mai, Mardi 31 mai, Jeudi 02 juin.

publié le 16/05/2016 - mis à jour le 08/05/2019

"Conformément à leur mission de promotion de la santé en faveur des élèves, les infirmières du collège effectueront un **dépistage infirmier auprès des élèves de 6ème** les :

- ▶ **Mercredi 25 mai** de 8h00 à 12h00
- ▶ **Mardi 31 mai** de 14h00 à 17h00
- ▶ **Jeudi 02 juin** de 9h00 à 12h00.

(des dates ultérieures pourront être définies si tous les élèves n'ont pas été vus).

Ces jours là, merci de confier à votre enfant son carnet de santé, dans une enveloppe cachetée, par souci de confidentialité.

Ce dépistage pourra comporter :

- ▶ un examen biométrique (poids, taille),
- ▶ un examen bucco-dentaire,
- ▶ un dépistage sensoriel (vision, audition),
- ▶ un examen de la colonne vertébrale,
- ▶ une vérification des vaccinations.

Les résultats seront notés dans le carnet de santé. Ils sont **susceptibles d'être transmis au médecin scolaire** qui effectuera une visite médicale plus complète si besoin, après vous en avoir informé.

Attention : **L'infirmière ne rencontrera pas tous les élèves de 6ème, car presque tous ont été vus l'an passé (en CM2). Seront revus les élèves :**

- ▶ **qui n'ont pas pu bénéficier l'an passé d'un bilan infirmier** (absent lors de notre visite en école, scolarisé dans le privé, etc...)
- ▶ **pour qui un problème de santé a été dépisté** (vue, audition, statique vertébrale, etc...)
- ▶ **tout élève qui, pour diverses raisons, doit être revu à la demande** du médecin scolaire, de l'infirmière, de l'élève, de sa famille ou des enseignants.

Nous restons à votre disposition et à votre écoute pour toute demande que vous jugerez utile.

Mmes Rambaud Séverine et Verlaguet Michèle.